

20 août 05

Monsieur François Lafond, Président &  
Monsieur Louis Dériger, Commissaire

NON AU TRACÉ JEAN-LEMAN

Messieurs,

Bonjour, je suis une citoyenne un peu perplexe, je voudrais comprendre quel gâchis vous êtes encore entrain de faire... Présentement entre Ville de Léry et St-Constant, il y a la 30 qui passe en plein milieu de nulle part, ce qui signifie que vous avez déjà sacrifié des terres qui devait au départ servir a quelque chose, je me souviens encore de la polémique lorsque pour votre 30 il a fallu détruire des magasins, des entrepôts, déloger des gens, de la ville de Châteauguay.

Maintenant, pour ne pas déplaire aux gens, vous décidez de passer par des terres agricoles, un boisé ou personne n'habite, biensûr aucun humain n'y habite, seulement des espèces en voie de disparition, ce n'est pas grave, ils ne peuvent pas parler, ils n'ont pas de voix pour se faire entendre.

Mais plutôt que de détruire ces espèces en voie de disparition qui ne parlent pas, plutôt que de détruire des espaces verts, des champs, des secteurs agricoles, un boisé, pourquoi ne pas satisfaire tout le monde, même les espèces qui ne peuvent vous dire qu'ils veulent continuer à exister...

Pourquoi ne pas tout simplement être logique, pourquoi ne pas passer la ou tout est déjà fait... La 132 n'est pas déjà là ? S.V.P.

Merci d'avoir pris le temps de me lire

Maryse Cardinal

Saint-Constant  
Québec

P.S. Je vous demande un choix judicieux, ce n'est pas un choix osé, c'est seulement le gros bon sens.

